

# Choisir son lapin

<https://www.lasantedemonlapin.fr/2018/05/14/choisir-son-lapin/>

Vous pouvez adopter votre futur compagnon **en animalerie, chez des particuliers**, ou directement **chez un éleveur**. Ces derniers offrent souvent des garanties plus sérieuses que les deux précédents, notamment en ce qui concerne l'âge, l'origine et la situation sanitaire des animaux. Il existe également des associations qui proposent d'[adopter](#) des lapins abandonnés.

Lorsque vous choisissez un lapin, vous devez bien vérifier son état de santé. N'hésitez pas à poser des questions au vendeur ou à votre vétérinaire avant l'[achat](#) de votre futur compagnon.

- **Le nez et les yeux** doivent être bien propres. Le pelage doit être bien régulier, homogène, propre et brillant.
- Le lapin doit être **curieux, vif**, et se déplacer normalement dans sa cage.
- Il doit aussi, autant que possible, être confiant et [se laisser manipuler](#) sans trop de crainte.
- Il ne doit pas être maigre. Passez votre main le long de sa colonne vertébrale et sur ses côtes afin de **vérifier son embonpoint**.
- Son arrière train doit être **propre et ne présenter aucune trace de souillure ([diarrhée](#))**
- **Vérifiez qu'il n'a pas de puces ou de parasites** en écartant son pelage.
- **Vérifiez l'intérieur de ses oreilles**, elles doivent être parfaitement propres.
- Si possible, essayez délicatement de **vérifier l'état de ses dents** (incisives). Elles ne doivent pas être cassées ou trop longues.

Lors de l'adoption, il est important de ne pas changer brusquement le [régime alimentaire](#) de votre animal afin de ne pas provoquer de perturbations intestinales. Pour cela demandez au vendeur quelle était l'alimentation du lapin afin de faire une transition douce vers un nouvel aliment de qualité.

**Pas d'achat « coup de cœur » aux détours du rayon d'une animalerie ! Prenez le temps de la réflexion, et observez bien votre futur compagnon avant de le choisir.**